

La boule anti-feu Block'Fire va être fabriquée à Nogaro

La croissance exponentielle de la demande exige une nouvelle usine



La boule anti-feu Block'Fire va être fabriquée à Nogaro



Ça fait boum ! Et le feu est éteint instantanément

C'est dans le cadre de la grande tournée populaire et citoyenne de la Région, qu'a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de l'usine de l'entreprise Nogaro Industrie au n°2 de l'avenue de l'autodrome à Nogaro.

En présence de Nathalie Duclovel-Pame (sous-préfète de Condom), Muriel Abadie (conseillère régionale), Vincent Gouanelle (président de la CC du Bas-Armagnac), Christian Peyret (maire de Nogaro), ainsi que plusieurs maires des villages environnants et des membres du Conseil municipal. Sans oublier Philippe Bourdin (président de Boca Investissement,) en charge de la construction de l'usine).





Jacques Pitoux

Le président de Block'Fire International, Jacques Pitoux, a 52 ans. Il est né à Nogaro. En 2017, c'est déjà un inventeur multi-primé dans des secteurs variés. Lui et son partenaire Patrick Duret, ingénieur en conception assistée par ordinateur, rencontrent un sapeur-pompier des Bouches-du-Rhône. Celui-ci leur inspire l'ambition de combattre efficacement les feux de forêt. Ils conçoivent plusieurs dispositifs récompensés au concours Lépine.

Puis ils s'intéressent aux incendies chez les particuliers et inventent la boule Block'Fire.



Caractéristiques de la boule anti-feu Block'Fire

La boule Block'Fire agit dès les premières secondes du déclenchement d'un incendie, soit parce qu'elle est atteinte par le feu, soit à la suite du choc quand on la lance sur le feu (dans ce dernier cas, il faut d'abord retirer une languette).

Elle libère une poudre anti-feu qui éteint immédiatement les flammes. Et cela sans danger aucun pour le lanceur.

Démonstration

Une démonstration est faite devant les invités. Il en découle que la boule est très facile à utiliser. Même déclenchée en la tenant en main, elle ne blesse pas.

Une flamme est approchée d'une première boule : elle éclate sans dommage pour ce et ceux qui l'entourent.

Une deuxième boule est lancée contre un feu dans un placard métallique « étudié pour » ; le feu est éteint immédiatement.



Mise place de la boule ; à dr., une petite boule pour sapin de Noël

On peut emporter en voiture une petite mallette contenant une boule Block'Fire.

On peut donc utiliser la boule en mode « passif », en la plaçant près d'un endroit à risque, comme un compteur électrique.

Et il existe aussi des boules plus petites destinées aux sapins de Noël.

À noter que la boule anti-feu Block'Fire n'est pas toxique et peut être emportée partout facilement. Sa durée de garantie est de 5 ans.

N.B. – On trouve déjà la boule Block'Fire chez Bricomarché à Nogaro depuis février 2025. Le 2 février 2025, une démonstration avait eu lieu en présence de Christian Peyret et de Jacques Pitoux, à laquelle Le Journal du Gers assistait.

Jacques Pitoux explique ses projets



De g. à dr. : Florian Nicolas (directeur général), Christian Peyret et Jacques Pitoux

Actuellement, le siège social de Block'Fire International est à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), la boule est fabriquée en Roumanie, mais l'usine roumaine ne produit pas suffisamment pour satisfaire la demande. L'usine de Nogaro va permettre d'augmenter la production et de la porter à 150 000 boules par an. Jacques Pitoux compte ensuite rapatrier toute la production à Nogaro. Dont l'usine devra être agrandie. Un site de transit est déjà en cours d'installation en face de l'hôtel-restaurant Solenca.



Image de la future usine de Nogaro

En Roumanie, la production est de 1 500 boules par semaine, il en faudrait 4 000 !

En septembre, l'entreprise Boca Investissement commencera les travaux de construction. Et la production pourra commencer au printemps 2027 sur 1 000 m². Et Jacques Pitoux prévoit déjà un agrandissement qui permettra de rapatrier la production depuis la Roumanie et d'obtenir le droit au logo NF et au Made in France.

Le personnel ? Il devrait compter 25 personnes vers la fin de 2027 sur le site de Nogaro.
<https://lejournaldugers.fr/article/92321-la-boule-anti-feu-blockfire-va-etre-fabriquee-a-nogaro>

Le ruban est coupé et la première pierre est posée par Christian Peyret, Jacques Pitoux et Philippe Bourdin.



De g. à dr., Philippe Bourdin, Jacques Pitoux et Christian Peyret coupent le ruban



De g. à dr. : Quitterie Spoerry (maire de Mormès), Maryse Martinot (adjointe au maire de Nogaro) et Christine Campistron (1ère adjointe au maire de Nogaro)